

EXTRAITS

DU DISCOURS PRONONCE PAR LE GENERAL D'ARMEE GUILLAUME,
COMMISSAIRE RESIDENT GENERAL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC,
EN OUVRANT LA SESSION D'HIVER DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT

.....

Dès mon arrivée au Maroc, j'ai tenu à définir avec la plus grande clarté le programme d'action que je me suis fixé en conformité avec les directives du Gouvernement de la République. Il s'agit avant tout de poursuivre sans relâche, dans l'ordre et dans la paix, en plein accord avec le Maghzen chérifien l'œuvre de civilisation et de progrès entreprise par la France dans ce pays.

Notre but essentiel a été, et demeure, de faire de l'Empire chérifien un Etat moderne, offrant à tous ses habitants, quelles que soient leur race, leur langue ou leur religion, la possibilité de développer leurs facultés naturelles pour le plus grand profit de la collectivité.

**

Au prix de douloureux sacrifices, la France a mis fin à des dissidences séculaires, et réalisé l'unité du pays, sous l'autorité de la dynastie Alaouite.

En dépit de deux guerres mondiales, elle a poursuivi un vaste programme d'équipement économique, qui a seul permis d'adapter le Maroc au rythme de la vie moderne.

En jugulant les épidémies et en supprimant la famine, elle a presque triplé le chiffre de la population.

Enfin, un enseignement moderne, ouvrant largement aux jeunes générations les portes du progrès, s'est ajouté à l'enseignement classique, lui-même rénové.

Tous ces résultats ont été recherchés et obtenus dans le respect le plus absolu de la religion islamique et des coutumes.

Pour assurer l'avenir, il importe désormais d'accélérer la modernisation du Maroc, en portant simultanément notre effort sur le plan matériel et sur le plan humain. Le développement économique et le progrès social étroitement solidaires, nécessitent, pour être conduits au terme souhaitable, un effort financier considérable. On ne saurait nier que, jusqu'ici, la France en a presque seule assumé la charge. Les détracteurs de notre œuvre doivent savoir que les capitaux qui ont fait surgir des usines et des moissons, qui ont créé des villes et transformé jusqu'à la physionomie du pays, ont été presque exclusivement français. En valeur actuelle, ces investissements publics et privés, dépassent quinze cent milliards de francs, dont la majeure partie a été fournie par l'épargnant métropolitain.

Aujourd'hui, c'est la collectivité française, qui, par un acte législatif librement consenti, accepte de consacrer une partie de ses ressources au développement économique et social du Maroc, relayant ainsi une épargne individuelle que la dureté des temps ne cesse de réduire.

C'est donc bien le sang, l'initiative, le travail et le capital français qui, malgré deux guerres, et en moins d'un demi-siècle, ont créé, avec le concours de la population autochtone, le Maroc moderne.

Si l'œuvre accomplie dans tous les domaines nous remplit d'une légitime fierté, nous ne pouvons cependant nous bercer d'aucune illusion sur la disproportion qui persiste entre les ressources financières dont nous disposons pour la poursuivre, et les besoins dont l'accroissement résulte de l'essor démographique et économique du pays. Une hiérarchie rigoureuse des urgences s'impose si nous voulons éviter de disperser nos efforts.

Bon gré, mal gré, nous devons différer, ou échelonner, l'exécution de projets dont l'utilité pour la collectivité est pourtant évidente.

D'une part, il importe de développer les ressources du sol et du sous-sol afin de suivre le rythme d'accroissement de la population.

D'autre part, et simultanément, doit être poursuivi l'effort sur le plan social au profit des Marocains.

Le perfectionnement de l'agriculture traditionnelle sera recherché par l'extension du paysan qui représente une des initiatives à la fois les plus généreuses et les plus efficaces jamais entreprises dans le monde. Et j'ai à peine besoin de rappeler les services importants rendus, chacun dans leur secteur, par les organismes de prévoyance, de crédit, et de coopération.

Nous avons également prévu des crédits importants pour l'extension des périmètres irrigués ainsi que pour la restauration et la conservation des sols.

Le développement industriel sera orienté vers la transformation des produits locaux et la satisfaction des besoins croissants de la population.

Un effort important sera fait en faveur de l'artisanat qui bénéficiera des crédits nécessaires à la modernisation indispensable des conditions de travail de l'artisan marocain.

D'autre part, le Gouvernement s'appliquera à rechercher de nouveaux débouchés pour les produits artisanaux.

C'est également au profit immédiat des populations marocaines que nous orienterons nos efforts dans quatre directions : Justice — Enseignement — Santé — Habitat.

Tandis que nous tendrons, en accord avec le Souverain, à donner aux justiciables marocains des garanties accrues, nous assurerons aux magistrats des traitements en rapport avec l'importance de leur fonction. En même temps, nous poursuivrons notre effort d'amélioration ou de construction de Mahakmas.

En ce qui concerne l'enseignement, nos objectifs seront de scolariser le plus grand nombre possible d'enfants, de préparer les élites à participer, chaque jour davantage, à la gestion des affaires du Maroc, enfin de former les techniciens indispensables à son développement économique.

En matière de santé et d'hygiène publiques, nous poursuivrons la lutte préventive contre les épidémies tout en complétant un équipement hospitalier que bien des pays nous envient déjà.

Quant au problème de l'habitat, nous essaierons de le résoudre en engageant une lutte de vitesse contre l'extension des bidonvilles, corollaires du développement industriel et de la concentration urbaine.

Nous consacrerons des crédits beaucoup plus importants à la construction de logements marocains et nous encouragerons les initiatives privées concourant au même but.

Si nous sommes décidés à porter, en priorité, notre attention sur le problème marocain, nous songeons également aux Français et aux Européens qui ont si puissamment contribué au développement de ce pays. Nous améliorerons les mesures déjà prises pour favoriser l'extension rapide des programmes de construction et, principalement, ceux qui intéressent les familles nombreuses et les anciens combattants.

Abordant le *plan budgétaire*, je tiens à vous exposer brièvement la façon dont se traduira, pour le budget de 1952, le programme dont les grandes lignes viennent d'être dégagées.

L'augmentation du volume de ce budget, qui s'établit globalement à 29 % par rapport aux prévisions initiales de l'exercice précédent, peut paraître considérable à première vue. Cet accroissement inéluctable s'explique cependant par des causes multiples sur lesquelles nous nous trouvons sans possibilité d'action.

C'est ainsi que, dans le monde entier, on constate un relèvement général des charges budgétaires supportées par les Etats. Au Maroc, celles-ci sont d'autant plus lourdes que de nombreux services d'intérêt social, notamment l'instruction publique et la santé, sont entièrement gratuits pour la grande masse des usagers. D'autre part, au fur et à mesure que nous pénétrons plus avant sur le chemin de la modernisation, il nous faut toujours plus de personnel de direction, plus de techniciens, plus de main-d'œuvre qualifiée, et aussi plus de matériel et de matières premières.

Il faut surtout rappeler que le Maroc est encore loin d'avoir achevé son équipement, ce qui lui permet d'avoir une structure économique très moderne, mais entraîne, en contre-partie, des dépenses considérables. Celles-ci se trouvent actuellement majorées, non pas en prix réels, mais en prix comptables, par l'élévation générale des prix mondiaux.

En dépit de ces facteurs défavorables, les dépenses publiques ont été, je tiens à le dire, comprimées au maximum.

Je souligne en particulier que le paiement de tous les fonctionnaires n'absorbera, en 1952, qu'un tiers des crédits globaux, soit 26 milliards de francs sur 79. C'est là une proportion raisonnable et qui ne pourrait être brutalement réduite sans mettre en danger l'efficacité même de l'administration. Ce qui importe, surtout à cet égard, c'est d'accroître le rendement des services publics, en particulier par la recherche de méthodes modernes de travail, et aussi de diminuer le train de vie de l'administration qui devra renoncer à toutes dépenses ne représentant pas une utilité indiscutable.

L'équilibre du budget pourra être obtenu sans création de nouvelles recettes fiscales, grâce aux plus-values budgétaires et à une augmentation très modérée des tarifs postaux et téléphoniques et du prix du tabac.

Cet équilibre peut être considéré comme d'autant plus satisfaisant que le concours du budget ordinaire à celui d'équipement est, à la suite des dernières modifications du budget, en augmentation de deux milliards et demi par rapport à l'exercice en cours.

Dans l'ensemble, le budget d'équipement public continuera à être financé pour moitié environ par l'apport de capitaux extérieurs, notamment par les crédits du fonds Français de modernisation et d'équipement. Vous savez quelles sont les difficultés financières actuelles de la France, dues en grande partie à la nécessité de mettre sur pied un appareil de défense collective qui serait, s'il le fallait, au service du Maroc comme de toutes les nations menacées. Le fait que ce pays ne supporte aucune des charges qu'impose à la France le réarmement, montre combien généreuse est l'aide de la Métropole en faveur de l'équipement du Maroc.

Bien que la diminution de l'aide Marshall ait considérablement réduit la proportion dans laquelle la contre-valeur en francs alimente le fonds Français de modernisation et d'équipement, nous ne saurions passer sous silence le soutien du Gouvernement des Etats-Unis, soutien grâce auquel la couverture de certains de nos besoins incompressibles peut être assurée.

Pour l'avenir, il importe que notre effort propre soit encore accru. C'est pourquoi il nous a paru équitable de réévaluer la contribution demandée jusqu'ici à certaines catégories de la population, et d'établir de nouveaux barèmes pour les services dont la charge incombe, au moins partiellement, au budget de l'Etat.

Par ailleurs, nous nous efforcerons d'intéresser les

capitaux privés extérieurs, français et étrangers, à la mise en valeur du Maroc. C'est là, dans les circonstances actuelles, le seul moyen d'activer la mise en valeur et l'équipement, sans faire un appel excessif à l'impôt.

Dans son exposé, le directeur des finances, vous indiquera, par grands chapitres, les caractéristiques principales du projet de budget.

En résumé, nous sommes résolus à donner, dans toute la mesure du possible, la *priorité aux dépenses d'intérêt social* intéressant les Marocains. L'œuvre entreprise dans ce domaine ne sera sauvegardée et ne pourra être poursuivie que dans un climat d'ordre et de paix. S'il ne tient pas à nous que la paix extérieure soit maintenue, au moins est-il nécessaire que le Maroc prenne réellement conscience de l'interdépendance qui le lie, du fait même de sa situation géographique et stratégique, au Monde occidental. Cette situation a grandement contribué à créer entre lui et la France, une nouvelle communauté de destin. Quant à l'ordre intérieur, il importe d'éviter qu'il puisse être troublé par des propagandes extrémistes ou par de néfastes illusions entretenues, à dessein, de l'étranger.

Sans condamner le nationalisme quand il est l'expression d'un patriotisme sincère, je rappelle que la démocratie exige un apprentissage que l'histoire nous montre long et difficile. Or, c'est précisément cet apprentissage que la France poursuit ici dans le cadre des responsabilités que lui confèrent les traités en vigueur. C'est là un début essentiel des réformes qu'elle s'est engagée à promouvoir. La plus récente, en renouant les djemaas administratives, confie aux groupements naturels des communautés rurales la gestion de leurs affaires. Une autre réforme a appelé un nombre déjà considérable de Marocains à élire les membres des chambres consultatives.

C'est ainsi que se crée la démocratie puisqu'ainsi les populations sont amenées progressivement à prendre conscience des intérêts de leur collectivité.

*

**

Voici défini à grands traits, avec une brièveté voulue, le programme que nous comptons réaliser, en plein accord avec le maghzen chérifien, et avec le concours de tous les habitants de ce pays, pour conduire le Maroc vers un avenir meilleur. Le chemin qui reste à parcourir peut paraître long. Aux esprits impatientes, nous rappellerons qu'en 1912, le Maroc, qui avait connu jadis une brillante civilisation, vivait, depuis lors, replié sur lui-même à l'écart des autres Nations, paralysé par des luttes intestines, hermétiquement fermé aux courants du progrès et de la pensée modernes. L'absence totale de ports, de routes, d'hôpitaux, témoignage de l'état dans lequel la France trouva le Maroc.

Fidèle à ses engagements, la France, dans tous les domaines, a poursuivi sans relâche, l'effort de modernisation. Elle ne saurait cependant prétendre avoir, en si peu d'années, dépassé un retard de plusieurs siècles. Si un reproche devait, à la rigueur lui être adressé, ce serait de n'avoir point fait suffisamment connaître au monde le vrai visage de son œuvre dans ce pays.

Nous souhaitons ardemment que pour finir, la vérité l'emporte sur le mensonge, l'amitié sur la haine, la liberté et la démocratie sur le fanatisme racial et religieux, synonymes de répression et d'oppression.

En tous cas, le projet de budget soumis à votre examen, avant d'être présenté à l'agrément de Sa Majesté le Sultan, marque notre volonté d'accomplir une nouvelle étape sur la voie du progrès.

Accorder nos possibilités, fatalement limitées, aux besoins les plus impérieux, après avoir dressé soigneusement le bilan et l'ordre d'urgence de ces derniers, tel est le problème à résoudre. A vous de dire, en toute indépendance et en toute impartialité, si le budget de 1952, tel qu'il a été établi, répond aux buts que nous nous sommes assignés.